



# État de l'actif et du passif d'un parti enregistré la veille de la date de l'enregistrement (EC 20232) – Instructions

## Quand utiliser ce formulaire

Ce formulaire est obligatoire pour tous les partis politiques nouvellement enregistrés. Il inclut l'actif, le passif et l'actif net du parti en date de la veille de la date de l'enregistrement, selon les principes comptables généralement reconnus.

Ils doivent également y joindre le rapport du vérificateur, ainsi que les notes accompagnant les états financiers et les tableaux complémentaires.

Ce formulaire doit être fourni dans les six mois suivant la date de l'enregistrement.

## Indications pour remplir ce formulaire

### Section A

Fournissez des informations sur le parti enregistré.

### Sections B et D

La déclaration doit être signée par l'agent principal. L'agent principal doit être celui qui est inscrit au registre d'Élections Canada au moment de la signature.

### Actif, passif et actif net

Assurez-vous que le total de l'actif équivaut à la somme du passif total et de l'actif net.

## Ressources et soutien

Pour plus d'information, consulter le *Manuel sur le financement politique des partis enregistrés et des agents principaux* (EC 20231).

Si vous avez des questions, notamment sur la façon de remplir ce formulaire, contactez le Réseau de soutien aux entités politiques au 1-800-486-6563.

## Où envoyer le formulaire

Vous pouvez faire parvenir ce formulaire, ainsi que toute pièce justificative, par courriel (en format PDF), par messengerie, par courrier ou par télécopieur

### Courriel

efr-rfe@elections.ca

### Courrier

Élections Canada  
30, rue Victoria  
Gatineau (Québec) K1A 0M6

### Télécopieur

Financement politique  
1-888-523-9333 (sans frais)